

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Clermont

Canton de St Just-en-Chaussée

Séance du lundi 24 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin, à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GERMAIN Sylvain, maire.

Membres présents :

Mr Sylvain GERMAIN, Mr Jean-Marc EVRARD, Mr Jean-Claude LAMOISE, Mr Pascal VIGIER (arrivé à 19h), Mr Patrick VAN DAELE, Mr Philippe CNUDDE, Mr Olivier RUBIGNY, Mme Michèle HEMARD, Mme Corinne DELATTRE, Mme Cydalia RUCQUOY, Mr Maurice HERMENT, Mr Vianney MULLIEZ.

Membres absents :

- Mme Claudy DENAIN.

Le quorum (sept-7) est atteint puisque 11 conseillers sont présents : le conseil municipal peut légalement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

- ↳ Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- ↳ Désignation d'un secrétaire de séance
- ↳ Attribution du marché « Travaux de création d'un bassin de collecte des eaux pluviales par réhabilitation de l'ancienne lagune »
- ↳ Questions diverses

A – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE :

Le procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal est adopté à l'unanimité des membres élus présents et représentés (11 voix POUR).

B - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne Mr Jean-Marc EVRARD, secrétaire de séance à l'unanimité des membres élus présents et représentés (11 voix POUR).

C – ATTRIBUTION DU MARCHÉ « TRAVAUX DE CRÉATION D'UN BASSIN DE COLLECTE DES EAUX PLUVIALES PAR RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE LAGUNE »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a été mise en demeure par la préfecture de dépolluer l'ancienne lagune d'épuration des eaux usées. Avec l'aide de l'ADTO-SAO et de VERDI, un marché public a été publié ; 4 offres ont été reçues, une offre de base et une variante de la part de COLAS et de la part de SADE. Une réunion s'est tenue ce mercredi 5 juin 2024 à 15h30 à la mairie d'Esquennoy. Lors de cette réunion, le maître d'œuvre (VERDI) a présenté

l'analyse des offres reçues pour les travaux de curage des lagunes. Après consultation de la DDT et de la DREAL, la variante de Colas ne répond pas aux exigences de la DDT Oise vis-à-vis de la mise en demeure. Elle n'est donc pas acceptable techniquement. La variante est donc rejetée.

Base SADE	Variante SADE	Base COLAS	Variante COLAS
915 000 € HT	419 850 € HT	980 000 € HT	Rejetée

Après analyse financière et technique, la variante de société Sade se classe première.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité des membres élus présents et représentés (11 voix POUR) :

- **DE RETENIR** la variante de la société SADE pour le marché « Travaux de création d'un bassin de collecte des eaux pluviales par réhabilitation de l'ancienne lagune » pour la somme de 419 850 € HT (quatre cent dix-neuf mille huit cent cinquante euros HT),
- **D'AUTORISER** Monsieur le maire à signer tous les documents afférents à ce marché,
- **D'INSCRIRE** cette délibération sous le numéro **2024-33**.

F – QUESTIONS DIVERSES :

1/ Élections législatives du 30/6 et 7/7 :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le tableau de tenue du bureau de vote n'est pas encore complet ; après concertation, les deux dates des bureaux de vote sont complètes.

Il convient également de prévoir suffisamment de présents pour le dépouillement : Sylvain Germain, Jean-Marc Evrard, Pascal Vigier, Patrick Van Daele, Corinne Delattre se portent volontaires.

2/ Travaux de réhabilitation des réseaux de la cité HLM :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une réunion de chantier a lieu tous les mercredis pour faire le point sur l'avancement et le suivi des travaux : il est nécessaire de rappeler les mêmes demandes plusieurs fois pour qu'elles soient effectives ; monsieur le maire remercie messieurs Evrard et Rubigny qui participent au suivi ; la fin des travaux est prévue pour fin septembre pour l'instant.

3/ Travaux d'interconnexion d'eau potable avec Breteuil :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une réunion de présentation de l'avant-projet va avoir lieu le jeudi 4/7 à la mairie d'Esquennoy : la commune de Breteuil et la CCOP ont été invitées ; le coût prévisionnel des travaux est de 400 000 € HT avec pour l'instant une subvention accordée de 80 000 € de la DETR, une subvention demandée de 50% soit 200 000 € pour le CD60 ainsi qu'une subvention en cours de demande à l'AEAP de 25% sous réserve de dérogation soit 100 000 € dans la limite de 80% du montant HT subventionnable.

4/ CCCSPV :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que se tiendra le 6/7 à 9h30 un comité communal consultatif des sapeurs-pompiers volontaires.

5/ Ralentisseur route de Villers :

L'entreprise Constant-Roussel doit faire la peinture définitive de signalisation au sol ainsi que terminer la pose de la signalisation verticale.

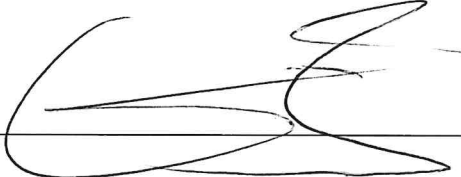

6/ 6 h d'Esquennoy :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le RABE annule la course prévue le 30/6 car de nombreux désistements de participants ont eu lieu à cause des élections du même jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.



Signatures

<p>Mr. Sylvain GERMAIN, Maire</p> 	<p>Mr Jean-Marc EVRARD, Secrétaire</p> 
--	--

